

<< **Le premier des sacrifices sur le bûcher de la modernité, c'est soi-même !** >>, témoigne une personne électrohypersensible. (Journal "L'âge de faire" de mars 2017).

Le système communicant, et son impact sur la santé !

§1-Le 13 avril 1983, la Direction des Etudes et des Recherches (DER) d'EDF publie un document confidentiel (aujourd'hui " libéré") : (1)

Extraits du document officiel :

*Page 4(ou 5) : << *Les phénomènes électromagnétiques qui se manifestent dans tout l'univers jouent, bien évidemment, un rôle dans les mécanismes biologiques qui animent les êtres vivants. (... sièges de champs électrobiomagnétiques spécifiques de très faible intensité...)*

La connaissance traditionnelle, telle que celle de l'acupuncture, nous apprend même que les perturbations au niveau de ces champs précèdent les troubles fonctionnels et organiques, désignés sous le terme de " maladie". >>

* Page 7 : << *Les rayonnements électromagnétiques qui saturent l'espace ambiant, et dont la densité a augmenté, en quelques dizaines d'années, dans des proportions considérables, (et on n'est qu'en 1983 ! (ndlr)) peuvent avoir une influence très néfaste sur le comportement et la santé des êtres vivants, et des humains en particulier : C'est le phénomène de pollution électromagnétique, qui nécessite des études d'environnement.>> **C'est dit !***

* Page 13 : << *Il est par ailleurs paradoxal qu'EDF, qui effectue des études d'environnement au niveau de la pollution atmosphérique et du bruit, ne s'intéresse pas directement, dans ses propres laboratoires de la DER, au phénomène de pollution électromagnétique (...), qui ne peut pas être totalement nié !>> !*

* Page 27 : << *Du fait de certains travaux menés depuis une dizaine d'années aux USA et en URSS, il semble de plus en plus probable que notre société engendre, outre celles déjà connues, une véritable pollution électromagnétique, qui peut à la longue entraîner des troubles graves (maladies cardio-vasculaires, désordres psychiques, baisse de la vitalité, diminution de la libido...).* >>

La DER, regrettant le peu d'études françaises sur le phénomène de pollution électromagnétique et de ses effets, préconisait un développement de la recherche, avec des enquêtes "de terrain" auprès des populations, pour << *aborder ce sujet délicat avec un point de vue différent de celui avec lequel "il l'a été jusqu'à maintenant"...*>>

Par la suite, une vaste enquête épidémiologique, conduite sur 220 000 travailleurs d'entreprises électriques, françaises et canadiennes, a révélé une prévalence de graves effets (leucémies et tumeurs cérébrales) en cas d'exposition à certains champs magnétiques ou électriques... Dès lors toute collaboration d'EDF sur le sujet, est stoppée, et le département d'études épidémiologiques D'EDF-GDF est démantelé. ! (2)

Ainsi, il y a 34 ans, EDF "savait" déjà... puis niait ce savoir !

Aujourd'hui, Enedis, ignore l'importance de ce savoir, au profit des marchés, et utilise le discours, «Il faut développer les recherches...», pour occulter la pertinence de celles qui existent bel et bien, afin de **cultiver le doute... !**

Et pendant ce temps, "il installe" de concert avec Orange !

Cette stratégie est maintenant relayée par l'ANSES (Agence Nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail), qui a succombé aux pressions d'Enedis (3), et par le gouvernement "qui cautionne" sur la base de normes bricolées (§4) !

§2- Pourtant en 1998, l'État Français lui-même avait lancé une étude, le projet COMOBIO, sur les effets des téléphones portables sur la santé.

Le professeur Pierre Aubineau (Docteur en neurophysiologie et Dr ès sciences en biologie), actuellement directeur de recherche au CNRS, y révélait des effets pathogènes alarmants, avec des conséquences invalidantes très graves. (4)

L'État aussi "savait" déjà, il y a presque deux décennies (voir plus...)

Mais aujourd'hui l'Education Nationale a confié l'école, sous couvert de "mécénat", à MICROSOFT (5), et préconise l'usage intensif des tablettes (de MICROSOFT) dans les classes, dès le plus jeune âge !... Ici encore, cette modernité mutilante utilise une stratégie irresponsable, développée par des lobbies industriels !

Cette stratégie du déni, du doute et de la confusion, favorise des affirmations péremptoires (au service du lobbying), qui sont ensuite protégées par la loi...

Cette désinformation, relayée par des médias corsetés, distille alors un sentiment d'absence de preuves scientifiques, contre toute réalité !

§3-En effet :

* On peut lire dans le rapport BIOINITIATIVE (6a) du 31/08/2007, (rapport international, sur les effets des ondes électromagnétiques, de "type téléphonie mobile"), établi sur la base de plus de 1500 travaux scientifiques, publiés par des sommités dans leur domaine :
« *Le verdict de la science libre, sans liens financiers ou publics, est définitif :*

Sur le plan scientifique, il n'y a plus de débat.

La toxicité [de ces ondes] est un fait établi. »»

Ce rapport a été validé, puis publié par l'Agence Européenne de l'Environnement, et validé par le Parlement Européen par un vote du 04/09/2008.

* L'analyse d'un cabinet d'expertises, CEM-Expertise (6b) (spécialisé dans le conseil, les mesures et la mise en place de protections contre les rayonnements électromagnétiques radiofréquences, hyperfréquences et très basses fréquences), est éloquente ! Très claire, précise, cette analyse est très argumentée (avec aussi des références à d'autres études internationales).

Conclusion incontournable : Les rayonnements électromagnétiques des différentes technologies qui les produisent, sont toxiques avec des effets très invalidants !

* Au Brésil, la scientifique Adilza Condessa Dode, dans une étude de taille à l'UFMG (l'une des cinq plus grandes universités publiques brésiliennes !) (7), montre, à l'évidence, que :

Il y a corrélation entre une surmortalité par cancers et la localisation d'antennes relais de type téléphonie mobile ! Elle affirme :

« *La pollution causée par les radiations électromagnétiques (artificielles), est le plus grand problème environnemental du XXI^e siècle ! »»*

* Voir aussi quelques autres documents utiles ... (8)

Le développement du système communicant LINKY est, sans aucun doute, une grave menace pour le vivant !

§4-Des normes bricolées !

Les normes, c'est rassurant... ! Mais qu'en est-il ?

Dans ce domaine, les normes en vigueur sont fixées par une organisation de droit privé (fondée et présidée par Mr Repacholi), appelée ICNIRP (Commission Internationale de Protection contre des radiations non ionisantes).

* La chercheuse Adilza Condessa Dode déclare : « *Ces normes ont été écrites sous le regard de la technologie, de l'efficacité et de la réduction des coûts, et non sur la base d'études épidémiologiques !* ».

C'est un fait :

° Par exemple, Le représentant français de l'ICNIRP était aussi membre du conseil scientifique de Bouygues Telecom !

° Ces normes "adaptées au marché", ne prennent en compte que les effets dits "thermiques" (échauffements, arcs électriques...) nous précise Pierre LE RUZ du Criirem, mais non les impacts sanitaires chroniques (c'est-à-dire de faible intensité, sur une longue durée.)

° Enfin, les processus d'altération de la santé s'opèrent sur une biologie subtile de cellules polarisées dans l'organisme (9), et le paradigme « seule la dose fait le poison » est une contre vérité, démontrée scientifiquement depuis bien longtemps !

* Le Dr Alvaro Augusto Almeida de Salles, enseignant d'université au Brésil déclare :

« *Nous sommes des cobayes de ces technologies qui n'ont jamais été démontrées comme inoffensives* »

En définitive, qu'il s'agisse d'impacts sur la santé, ou autres , *le développement du système communicant, au-delà des méthodes musclées d'Enedis, est une violence, au sens fort du terme, radicalisée par ceux là mêmes qui prêchent agir pour notre bien, et ceci, à différents niveaux de compromission institutionnelle ou non.*

Pour le collectif StopLinky07 : G.S

Notes et compléments :

Sur notre site : <http://stoplinky07.ardechelibre.org/>

Rubrique "Santé" :

(1)- Document (Extraits) de la DER d'EDF.

(2)- Articles du magazine NEXUS :

- * Électricité, le poison caché.
- * Les dangers de l'électricité domestique
- * Que savent les pouvoirs publics ?

(3)- L'Anses trompée par Enedis, les citoyens trompés par l'Anses.

(Stéphane Lhomme : <http://refus.linky.gazpar.free.fr>)

(4)- CEM Expertise : Le projet COMOBIO.

(5)- Article dans le journal "L'Age de faire" : « MICROSOFT se paye l'Education Nationale » !

(6a)- Rapport BIOINITIATIVE (Août 2007) (Résumé de conclusions Scientifiques)

En ce qui concerne l'être humain : Pathologies observées à plus ou moins long terme, selon les sensibilités : *Génotoxicité, stress cellulaire, baisse de l'immunité, altération du système hormonal, troubles neurologiques et du comportement (dont états dépressifs), maladie d'Alzheimer, AVC précoces, tumeurs cérébrales et leucémies, cancer du sein, chute de la mélatonine, insomnie chronique, trouble de la mémoire, trouble du rythme cardiaque, et forte suspicion de facteur accélérant l'apparition de maladies auto-immunes... !*

On ne naît pas électrosensible, on le devient !

(6b)- CEM Expertise : Hyperfréquences et Radiofréquences-Etudes.

(7)- BRÉSIL : Etude Scientifique d'Adilza Condessa Dode - Présentation.

(8)- Quelques documents "en bonus"...

- * Lettre ouverte du Dr Magda Havas,... (Canada) (Au sujet du Wifi dans les écoles).
- * Compteurs intelligents = explosion des cas d'électrosensibilité ! (Québec).

(9)- Articles du magazine NEXUS :

- * Les électrohypersensibles sont des sentinelles.
- * L'électricité agit sur le vivant.
- * L'eau est le support de transmission de toute l'information cellulaire.

En complément, des articles de NEXUS, sur "que peut-on faire ?"

- * La réglementation nous protège-t-elle ?
Et : Electrohypersensibilité : « La guérison est possible »-Témoignage.
- * Populations : Quelles sont les solutions ?
- * Pour chez soi : Je passe à l'action !
- * Interview : « Il faut créer une excellente prise de terre... »

Prenez soin de vous, ... et de nous tous. G.S



Stoplinsky 07

Eco-responsable, Humains & Solidaires

Linky : Ni ici, Ni ailleurs

@ : stoplinky07@ardchelibre.org

<http://stoplinky07.ardechelibre.org>